



Présentation des postes de catégorie B

Filière technique de la DJS

Avril 2025

Catégorie B – Filière technique DJS

01 La DJS

02 La catégorie B
filière technique
DJS

03 Les effectifs

04 Conditions de
travail & déroulé
de carrière

01

La Direction de la Jeunesse et des Sports

La Direction de la Jeunesse et des Sports

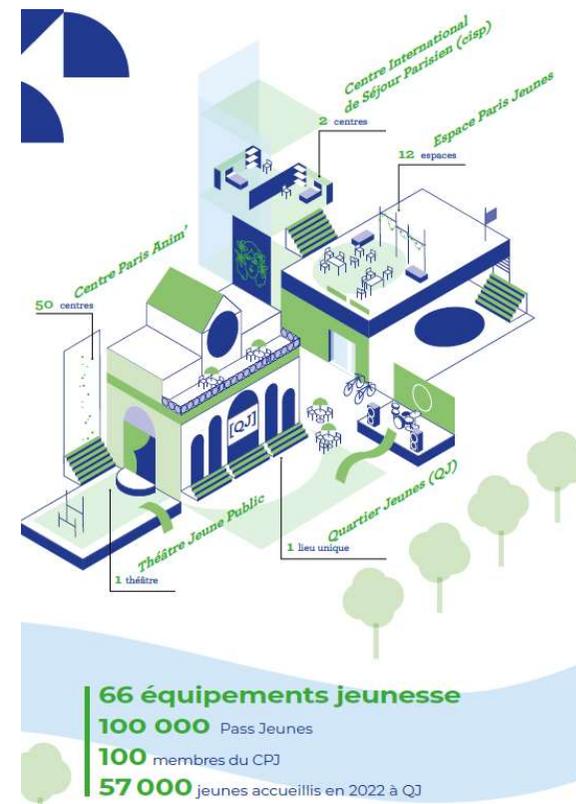
Les équipements sport et jeunesse



Les Principales missions de la DJS

- Accueillir le public parisien qu'il soit en pratique scolaire, libre ou associative au sein des équipements sport et jeunesse
- Soutenir des actions en faveur de la jeunesse et de la pratique sportive à tout âge
- Assurer le lien avec les mouvements sportifs et les associations de jeunesse

... et assurer la maintenance de tous les équipements sportifs pour permettre l'atteinte de ces objectifs !



La Direction de la Jeunesse et des Sports

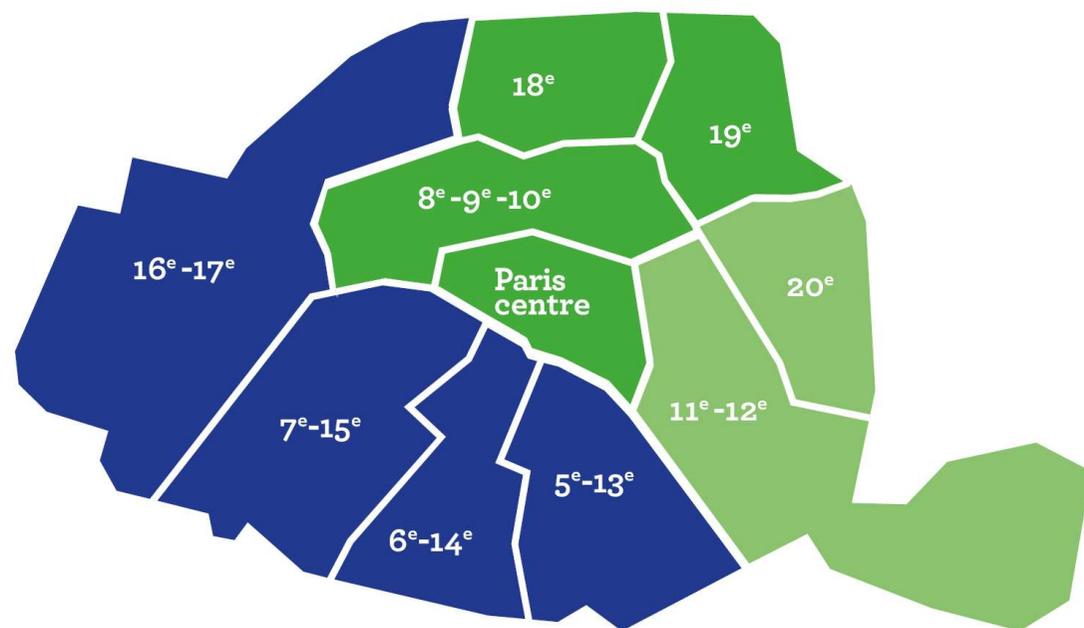
L'organisation territoriale

La DJS est organisée en 10 circonscriptions, elles mêmes constituées de territoires regroupant équipements sportifs terrestres et aquatiques.

Elles sont gérées par un·e chef·fe de circonscription et son adjoint·e, les CVS.

Les chef·fe·s de circonscription mettent en place sur le terrain les plans d'action définis par la direction et sont les interlocuteurs des mairies d'arrondissement en matière de politique Sport et Jeunesse.

Ils/Elles pilotent une équipe constituée de directeur·ice·s de territoires, d'éducateur·rice·s sportif·ve·s aquatiques et terrestres, d'adjoint·e·s techniques, de technicien·ne·s et de personnels adm



La Direction de la Jeunesse et des Sports

Une direction de terrain à dominante ouvrière et technique

La filière technique représente

72 %

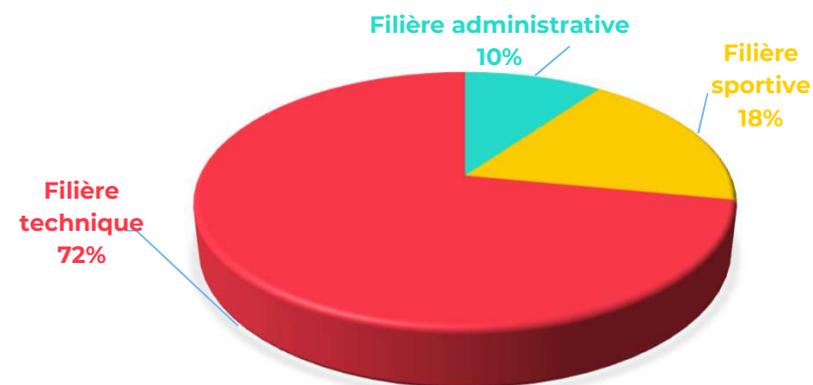
Des effectifs budgétaires de la DJS

93 %

Des postes de la filière technique dans les services déconcentrés

2802 postes budgétaires:

- 278 postes pour la filière administrative
- 513 postes pour la filière sportive
- 2009 postes pour la filière technique



DJS - RÉPARTITION DES POSTES BUDGÉTAIRES PAR FILIÈRE

La Direction de la Jeunesse et des Sports

Une filière présente sur l'ensemble de la direction

- Encadrement
- Suivi administratif
- Relation usager
- Politique publique
- Accueil du public
 - Libre
 - Scolaire
 - Associatif

Collectifs de travail à expertise particulière : L'EMS et le SGSE

- Entretien
- Maintenance
- Montage des agrès
- Logistique
- Évènementiel
- Formation

Plus de 1800 adjoint·e·s techniques des installations sportives (ATIS)

Une culture patrimoniale allant au-delà de la mise en œuvre des politiques publiques du sport et de la jeunesse, nécessitant une forte expertise ouvrière et technique

L'encadrement opérationnel et technique des équipes au sein des équipements sportifs

- Maîtrise d'œuvre
- Suivi opérationnel
- Contrôle
- Programmation et suivi
- Conduite d'opération
- Constructions
- Restructurations
- Réparations
- Approvisionnement
- Prévention des risques

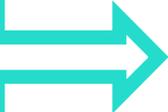
Postes d'expertise en services centraux et déconcentrés

La Direction de la Jeunesse et des Sports

Composition de la filière technique de la DJS

2009 postes budgétaires dans la filière technique :

8 %



- 27 postes de catégorie A
- 141 postes de catégorie B
- 1841 postes de catégorie C

Des effectifs budgétaires de la filière technique appartiennent à **4 corps de catégorie B**



- 29 chefs d'exploitation
- 54 personnels de maîtrise
- 41 TSO
- 17 TS

02

La catégorie B

De la filière technique de la DJS

La catégorie B des filières ouvrières et techniques de la DJS

Volumétrie des postes par corps et fonctions au sein de la DJS

Postes budgétaires

- 27 chefs d'exploitation filière ouvrière
- 2 chefs d'exploitation filière technique
- 54 personnels de maîtrise
- 41 TSO
- 17 TS

Principales fonctions occupées à la DJS

- Directeur.trices de territoire
- Chargé.es de travaux
- Directeur.trices de territoire adjoint.es
- TSO – chargé.es de travaux adjoint.es
- TSO – Dominante technique
- TSO – Dominante encadrement
- Expert sur des fonctions supports au sein des services centraux

La catégorie B de la filière technique de la DJS

Management opérationnel en territoire

47

Directeur.trices de territoire

37

Directeur.trices de territoire adjoint.es

9

TSO

Postes de Carto 3 réservés aux

- ❖ CAPSA – GES (Catégorie A) – 35 postes
- ❖ CE – 12 postes

Postes de Carto 1 & 2

- ❖ 16 postes de Carto 1 - PM
- ❖ 21 postes en Carto 2 - ASE

Dominante management

Principales missions

- Assurer la direction des équipements du territoire
- Garantir l'accueil et la sécurité des usagers associatifs, scolaires et individuels,
- Veiller à la continuité du service public municipal des sports
- Encadrer, animer et suivre le travail des équipes de l'ensemble du territoire
- Organiser et contrôler les règles et conditions d'hygiène et de sécurité des établissements du territoire, en lien avec l'assistant de prévention de la circonscription
- Assurer la gestion administrative, logistique et budgétaire de(s) établissement(s) du territoire.

La catégorie B des filières ouvrières et techniques de la DJS

19

**Postes sur
la fonction
travaux en
circ.**

- 13 chargés de travaux
Chefs d'exploitation
- 2 chargés de travaux
TS
- 4 adjoints au chargés de travaux
TSO

- ❖ Contribuer au bon fonctionnement, et notamment à la mise en sécurité, et à l'entretien des équipements sportifs et jeunesse de la circonscription en lien avec les chefs d'équipements ;
- ❖ Préparer et suivre les budgets de fonctionnement et d'investissement des équipements de la circonscription, en régie et à l'état spécial
- ❖ Proposer au service de l'équipement une pré-programmation annuelle de travaux ;
- ❖ Assurer soutien et conseil technique aux chefs d'équipements.

- ❖ Expertiser et conduire les travaux des équipements du territoire et le cas échéant les réaliser
- ❖ Alerter sur les dysfonctionnements et relayer les travaux à réaliser et fournir un avis technique dans le cadre des projets de rénovation et de restructuration des équipements du territoire

28

**Postes de
TSO**

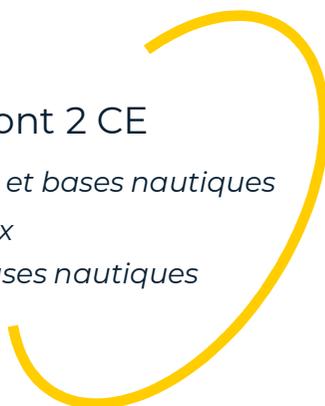
Dominante technique

La catégorie B des filières ouvrières et techniques de la DJS

Deux collectifs particuliers le SGSE et l'EMS

Services des Grands Stades et de L'Événementiel

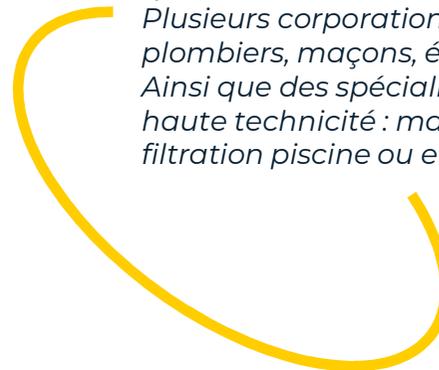
- 3 personnels de maîtrise dont 2 CE
- Responsable évènementiel et bases nautiques
- Responsable cellule travaux
- Chargé évènementiel et bases nautiques



Outre la gestion du Stade Charléty, de l'ensemble de son complexe et des 2 bases nautiques le SGSE opère un soutien logistique aux grandes manifestations sportives parisiennes, comme les courses sur route et met en place les opérations sportives gratuites auprès du grand public.

une équipe technique spécialisée dans les travaux tout corps d'état et la rénovation d'équipements sportifs.

Plusieurs corporations sont représentées à l'Ems : plombiers, maçons, électriciens... Ainsi que des spécialités spécifiques à la DJS et à haute technicité : maintenance des systèmes de filtration piscine ou encore traçage d'aires sportives.



- 6 personnels de maîtrise dont 1 CE
- Chef de l'EMS
- Adjoint au chef de l'Ems
- Chef.fes de corporation



L'Equipe Mobile des Sports

La catégorie B des filières ouvrières et techniques de la DJS

Experts au sein des services centraux

16

Postes d'expert.es au sein du service de l'équipement

8 postes sur le pôle opérationnel

8 postes Pôle d'expertise et de pilotage

Maitrise d'ouvrage pour l'ensemble des opérations de constructions, de grosses restructurations, et des travaux de grosses réparations des équipements jeunesse et sport.
- conduite d'opérations avec ou sans maître d'œuvre des opérations annuelles de la DJS et des opérations urgentes non programmées.

Réalisation des travaux et des projets réalisés sur le patrimoine balnéaire parisien (plus de 50 établissements aquatiques dont certains sont classés monuments historiques).

Élaboration des programmes et des cahiers des charges - Montage des marchés d'études et de travaux en lien avec la DFA ou utilisation des marchés d'accord cadre à bon de commande -Préparation et suivi des travaux -Suivi de la levée des réserves et de la GPA.

Relais, en matière de santé et de sécurité au travail, entre les services centraux et le terrain. Ses missions techniques consistent en la participation à l'évaluation des risques professionnels et en l'accompagnement des encadrants pour mettre en œuvre les mesures de prévention. L'assistan.te a également des missions administratives (tableaux de bord, etc.) et des missions de communication (session de sensibilisation des agents à la sécurité au travail, etc.)

5

Postes d'assistant de prévention au sein du SRH

03

Effectifs au 01/04/2025

Effectifs au 01/04/2025

Territoires - Effectifs en poste par fonction

47

Directeur.trices de territoire

- 39 agents en poste
 - 26 CAPSA GES
 - 13 Chef.fes d'exploitation
- 8 postes vacants

37

Directeur.trices de territoire adjoint.e

- 34 agents en poste
- 3 postes vacants

9

TSO – Dominante management

- 8 agents en poste
- 1 poste vacant

Effectifs au 01/04/2025

Fonction travaux & technique - Effectifs en poste par fonction

15

Chargés de travaux

- **12 chargés de travaux maîtrise**
 - 8 chefs d'exploitation
 - 2 maîtrise en attente de détachement
 - 2 postes vacants
- **3 chargés de travaux technique**
 - 1 détachement à venir en CE
 - 2 TS en carto 2

4

TSO – Adjoint au chargé de travaux

- 4 agents en poste

28

TSO – Dominante technique

- 19 agents en poste
- 9 postes vacants

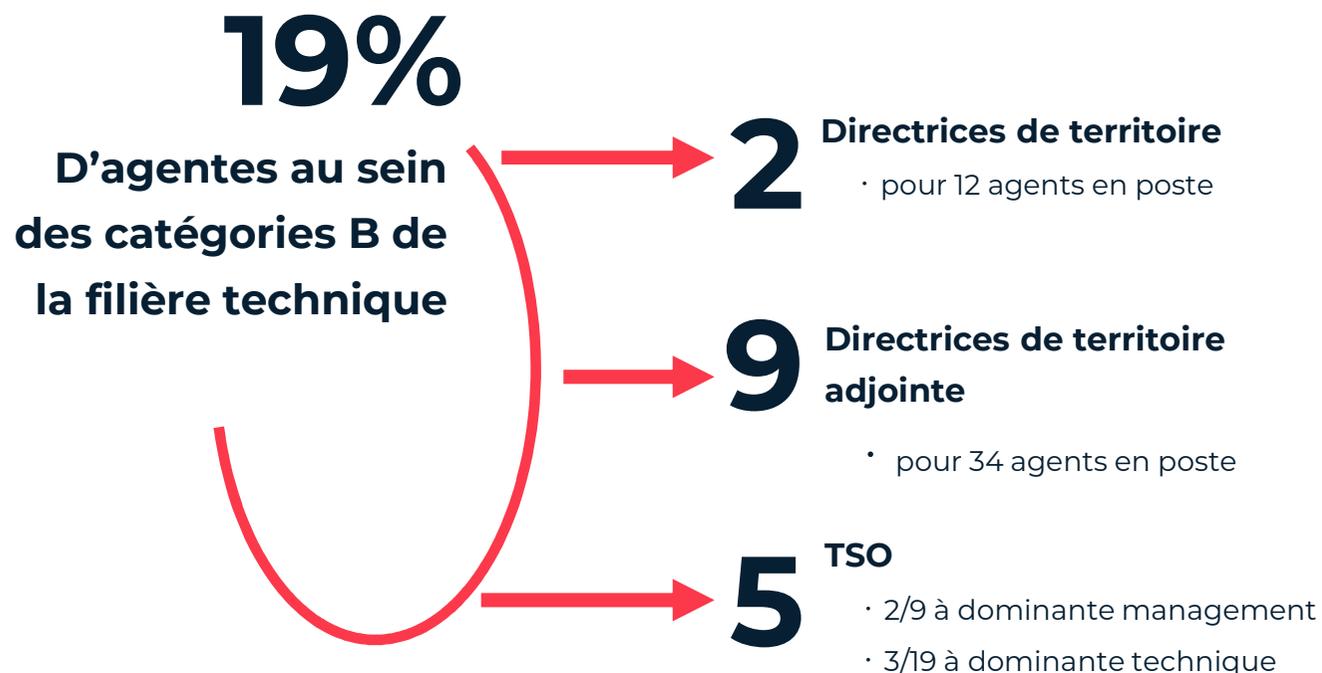
Effectifs au 01/04/2025

Ancienneté et Féminisation

Age moyen des agents des catégorie B dans les filière ouvrière et technique

49 ans

Corps	Age moyen	Temps moyen passé à la DJS
Chef.fes d'exploitation	53 ans 5 mois	23 ans
Personnels de maîtrise	48 ans 5 mois	15 ans
TSO	49 ans 9 mois	21 ans
TS	47 ans 8 mois	9 ans



04

Conditions de travail & déroulé de carrière

Conditions de travail & déroulé de carrière

Sujétions et rythme de travail

Service d'affectation	Service des Grands Stades et de l'Évènementiel (SGSE).	Equipe Mobile des Sports.	Directeur.trice de territoire	Directeur.trice de territoire adjoint	TSO	Chargé de travaux
Niveau de sujétion	Sujétion 1	Sujétion 2	Travaillant en sous-sol: Sujétion 2 Les autres : Sujétion 0	Travaillant en sous-sol: Sujétion 2 Les autres : Sujétion 0	Travaillant en sous-sol: Sujétion 2 Les autres : Sujétion 0	Sujétion 0
Motif	Travail à pénibilité physique en horaires de journée.	Travail en milieu contraignant (confiné/sous-sol, produits chimiques dangereux/désinfection, poussières et fumées, bruit et cadence).	Travail en milieu contraignant (confiné/sous-sol, produits chimiques dangereux/désinfection, poussières et fumées, bruit et cadence).	Travail en milieu contraignant (confiné/sous-sol, produits chimiques dangereux/désinfection, poussières et fumées, bruit et cadence).	Travail en milieu contraignant (confiné/sous-sol, produits chimiques dangereux/désinfection, poussières et fumées, bruit et cadence).	
Permanence			en HS pour ASE et en I32 pour les CAPSA	En HS	En HS (exceptionnelle)	En HS
Astreinte			AS3 IND ASTR EXPLOIT (seulement ASE) AS4 IND ASTR SECURITE AS2 IND ASTR DECISION	AS3 IND ASTR EXPLOIT AS4 IND ASTR SECURITE AS2 IND ASTR DECISION (seulement CE)	AS3 IND ASTR EXPLOIT AS4 IND ASTR SECURITE	AS3 IND ASTR EXPLOIT (AM/ASE et prochainement TS) AS4 IND ASTR SECURITE AS2 IND ASTR DECISION (CE)
Rythme de travail	horaires fixes 8h30 12h15 13h09 17h09	horaires fixes 7h42 11h39 12h33 16h30	horaires variables avec 4 pointages par jour	horaires variables avec 4 pointages par jour	horaires variables avec 4 pointages par jour	horaires variables avec 4 pointages par jour

Conditions de travail & déroulé de carrière

Accès au divers corps de catégorie B de la filière ouvrière

TSO

· **Mise en œuvre d'ATIS Faisant Fonction en cas de vacance longue**

- *L'agent s'engage à passer le concours*
- *Sa situation est examinée annuellement*

· **Concours spécialité « Installations Sportives »**

· **Promotion de corps sur saisine de la DRH selon les modalités suivantes :**

- Proposition de la hiérarchie de proximité
- Analyse du SRH
- Arbitrage de la direction

Personnels de maîtrise

· **Détachement de TSO dans le corps des PM sur des postes de DTA vacants en cas**

- *L'agent est évalué de manière trimestrielle avant d'envisager une intégration*

· **Concours spécialité « Installations Sportives » ou le cas échéant « AM Bat »**

- *Les lauréats sont positionnés sur des postes de carto 1*

· **Promotion de corps sur saisine de la DRH selon les modalités suivantes :**

- Proposition de la hiérarchie de proximité
- Analyse du SRH
- Arbitrage de la direction

Détachement dans l'emploi fonctionnel de

Chef d'exploitation



Promotion dans le corps des

CAPSA - GES

Conditions de travail & déroulé de carrière

Accès à l'emploi fonctionnel de chef d'exploitation

La DJS dispose de

29

postes budgétaires de chef d'exploitation

- 27 au titre de la filière ouvrière
- 2 au titre de la filière technique

Conditions d'accès à l'emploi fonctionnel de CE

La DJS demande le détachement dans l'emploi fonctionnel de CE lorsque 3 conditions cumulatives sont réunies:

1. L'agent est promu selon les critères énoncés par la DRH en 2021
2. L'agent est recruté sur un poste de carto 3
3. Selon la disponibilité de supports budgétaires

Postes cartographiés

Filière ouvrière

- Tous les postes de DT
- Tous les postes de chargés de travaux

Filière technique

- 1 poste de chargé de travaux
- 1 poste de chargé de secteur au service de l'équipement

Conditions de travail & déroulé de carrière

Accès à la catégorie A via le CAPSA GES

Afin de permettre aux agents de la filière ouvrière un accès à la catégorie A plus ouvert que le corps des ingénieurs, la DJS s'est dotée d'une spécialité

« **Gestion des Equipements Sportifs** »

dans le corps des

Conseillers des Activités Physiques et Sportives

Effectifs des CAPSA GES au 01/04/2025

36

 CAPSA - GES

	Femmes	Hommes
Services centraux	1	2
Chef.fes de circonscription	1	4
Conseillers à la vie sportive	0	3
Directeur.trices de territoire	1	24

Conditions de travail & déroulé de carrière

Promotions & détachement

	AVANCEMENT AU CHOIX	AVANCEMENT AU CHOIX	AVANCEMENT AU CHOIX	CONCOURS	CONCOURS	CONCOURS
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
IAP	0	0	1	0	0	0
CAPSA GES	1	0	0	4	0	0
Maîtrise	1	0	2	1	3	0
TSO	1	1	0	0	4	3

Au de là de ces promotions , la DJS a opéré un total de 7 détachement dans l'emploi fonctionnel de CE sur ces 3 dernières années.



Merci